

# **DEMANDE DE LICENCE PAR INTERNET** 2022/2023

Merci d'écrire en MAJUSCULES	d'imprimerie et au stylo à bille - À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB
Club LLLL	
RENOUVELLEMENT DE LICENCE En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., euillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) nouveau licencié ».	
ADRESSE MAIL PERSONNELLE  (eillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de icence dès l'enregistrement par votre Club.	Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence
Adresse e-mail du licencie indispensab	ole pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULE)
NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE C	CLUB (ou modifications pour les renouvellements)  M  Mme
Nom	▼ Prénom
Data da maissamas y / y /	
100,000 Pp0;0000,00000	it! Veillez à indiquer <b>très lisiblement</b> votre date de naissance car elle ne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin,, sénior.
N° VRue, Bd, Avenue,	Cours ▼ Nom de la voie
Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâti	iment, Résidence,
Lieu-dit	▼ Code postal ▼ Commune
Téléphone 1	▼ Téléphone 2 ▼ Code style (voir au verso)
INFORMATION POUR LE CONTE	RÔLE D'HONORABILITÉ (uniquement pour les dirigeants et professeurs)
▼ Nom de naissance  ▼ Numéro de département de naissance	▼ Ville de naissance  ▼ Pays de naissance
Uniquement si pays de naissance	autre que France
▼ Nom et prénom du père	▼ Nom et prénom de la mère
LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE :	
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ff	
Date:	(ou du représentant légal)
des risques encourus par la pratique du Kara » Accepter que mes données personnelles rec » En conséquence, ne pas régler avec la licenc » Avoir pris connaissance, au verso ou sur ff	de base accidents corporels » proposée par la FFK; dans ce cas, le soussigné reconnait avoir été informé até et des Disciplines associées.  cueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.  te la somme de 0,75 € de l'assurance, mais régler finalement la somme de 36,25 € TTC.  ikarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la lanvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».  Signature de l'adhérent :  (ou du représentant légal)











KAPATÉ DO

KARATÉ DO	
STYLE	CODE
Full Contact	KFC
Gojo Ryu	COJU
Karaté Contact	KTAC
Kempo	KEMPO
Kinomichi	KINO
Kyokushinkaï	KYOK
Okinawa Shorin-Ryu	OKI
Shito Ryu	SHIT
Shorinji Ryu	SHORI
Shotokaï	SHOK
Shotokan	SHOT
Shukokaï	SHUK
Uechi Ryu	UECH
Wado Ryu	WADO
Autre style de karaté-do	KARA
KARATÉ JUTSU	
STYLE	CODE
Aito Self-Défense	AITO
Body Karaté	BODY
France Shorinji Kempo	FSK
Genbudo	GEN
Juku Karaté Jutsu	JKJ
Karaté Mix	KMIX
Karaté Défense	KDEF
Kobudo	KOBU
Nanbudo	NANB
Nihon Taï-Jitsu	TAI
Nunchaku	NUNC
Pankido	PKD
Shidokan	SHID
Shindokaï	SHKA
Shinkido	KIDO
Shorinji Kempo	SKEM
Shudo Kan	SKAN
Taï-Do Taï-Jitsu	TAI
Taï Kyoku Ken	TKY
Takeda Budo Tokitsu Ryu	TAKE
Toreikan Budo	TORE
Wadokan	WKAN
Autre style de karaté-jutsu	KAJT
DISCIPLINES ASSOCIÉES	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\
STYLE	CODE
Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique	
Kali Eskrima	KALIESK
Pencak Silat	SILA
Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique	AMSEA
Arts Martiaux Vietnamiens	AMV
Krav Maga	KRAV
Para-Karaté	PARAK
Wushu (Arts Martiaux Chinois)	WUSHU
Yoseikan Budo	YOS
AUTRES DISCIPLINES	
STYLE	CODE
Capoeira	CAPOE
Kung Fu	KUNG
Kung Fu Chuan Fa	CHUAN
Qi-Gong	QGNG
Tai chi Chuan	TCH





ARTS MARTIAUX AND VIETNAMIENS SUD









YOSEIKAN BUDO FFK



### **INFORMATIONS**

#### **VALIDITÉ DE LA LICENCE**

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site ffkarate.fr, rubrique « Statuts et Règlements»).

#### **CERTIFICAT MÉDICAL**

En application de la nouvelle législation relative aux certificats médicaux, désormais pour les pratiquants mineurs, plus aucun certificat médical n'est exigé (sous conditions). Pour les pratiquants majeurs, le certificat médical peut être valable trois ans (sous conditions également). Toutes les informations sont dans la rubrique « certificat Médical » du site internet de la Fédération.

#### LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : licences@ffkarate.fr

Par ailleurs, vous êtes susceptibles de recevoir des offres commerciales de la FFK ou de ses partenaires. Si vous souhaitez exercer un droit de retrait quant à ces offres, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées suivantes : nom, prénom et adresse.

## ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site ffkarate,fr, rubrique « assurances » ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et des bulletins SPORTMUT FFK.

- > Responsabilité civile : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civiles souscrites par la FFK.
- > Accident corporel : la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « individuel accident ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notice d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuel accident » s'élève à  $0.75 \in TTC$  quel que soit l'âge.

> Options complémentaires : le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires SPORTMUT FFK est également téléchargeable sur le site ffkarate.fr rubrique « assurances ».

#### **EN CAS DE SINISTRE**

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur le site ffkarate.fr ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à la Mutuelle des Sportifs.

 $\rm N^\circ$  à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave : Tél : +33 5 49 34 88 27 (7j/7 et 24h/24)

> Mutuelle des Sportifs

2/4 rue Louis David - 75 782 Paris Cedex 16

Tél : 01 53 04 86 20 - Fax : 01 53 04 86 87

Mail : contact@grpmds.com N° ORIAS FFKDA : 1005 4869

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité.